

**ASSOCIATION des AMIS de SAINT-CYR et COETQUIDAN  
7, rue Guersant 75017 Paris**

**PROCES – VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
du 31 mars 2016**

Convoquée par le conseil d'administration du 25 février 2016, l'assemblée générale extraordinaire de l'association s'est tenue le jeudi 31 mars 2016 à 11h au siège de l'Association à Paris, 7 rue Guersant, 75017.

Monsieur Marwan LAHOUD, président de l'Association, préside la séance et constate qu'outre les présents, 137 pouvoirs ont été reçus.

Le président souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

Le président aborde l'ordre du jour :

**Modification des statuts de l'AASCC**

Lors de l'assemblée générale du 25 février 2016, le projet de modification des statuts n'a pas pu être adopté. Selon l'article 17 des statuts, l'assemblée devait se composer du quart, au moins, des membres en exercice, présents ou représentés. Le quorum n'a pas été atteint.

Le président présente à nouveau le projet de statuts. Il rappelle que les status actuels datent de 1975 et qu'ils ne sont plus conformes à la réglementation pour les associations en vigueur ce jour. Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité des présents et représentés.

L'assemblée générale désigne comme correspondant du ministre de l'intérieur, le secrétaire général trésorier, le général (2S) Bertrand Louis Pflimlin, en vue de l'approbation définitive des nouveaux statuts.

**Clôture de l'assemblée générale extraordinaire**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare close l'assemblée générale.

Le Secrétaire Général

Le Président